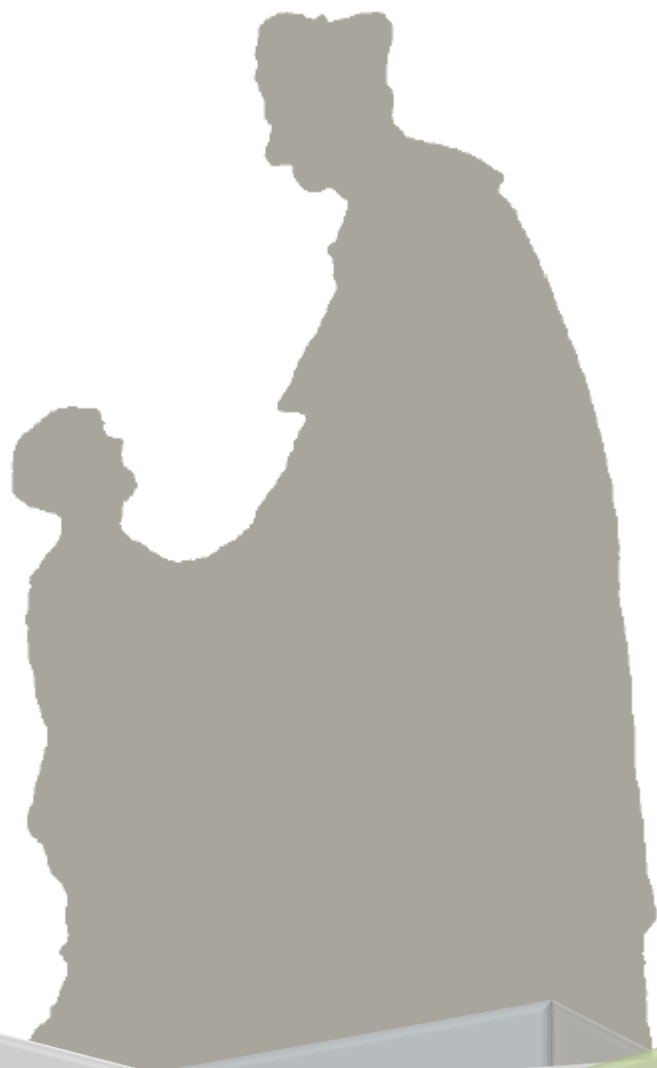


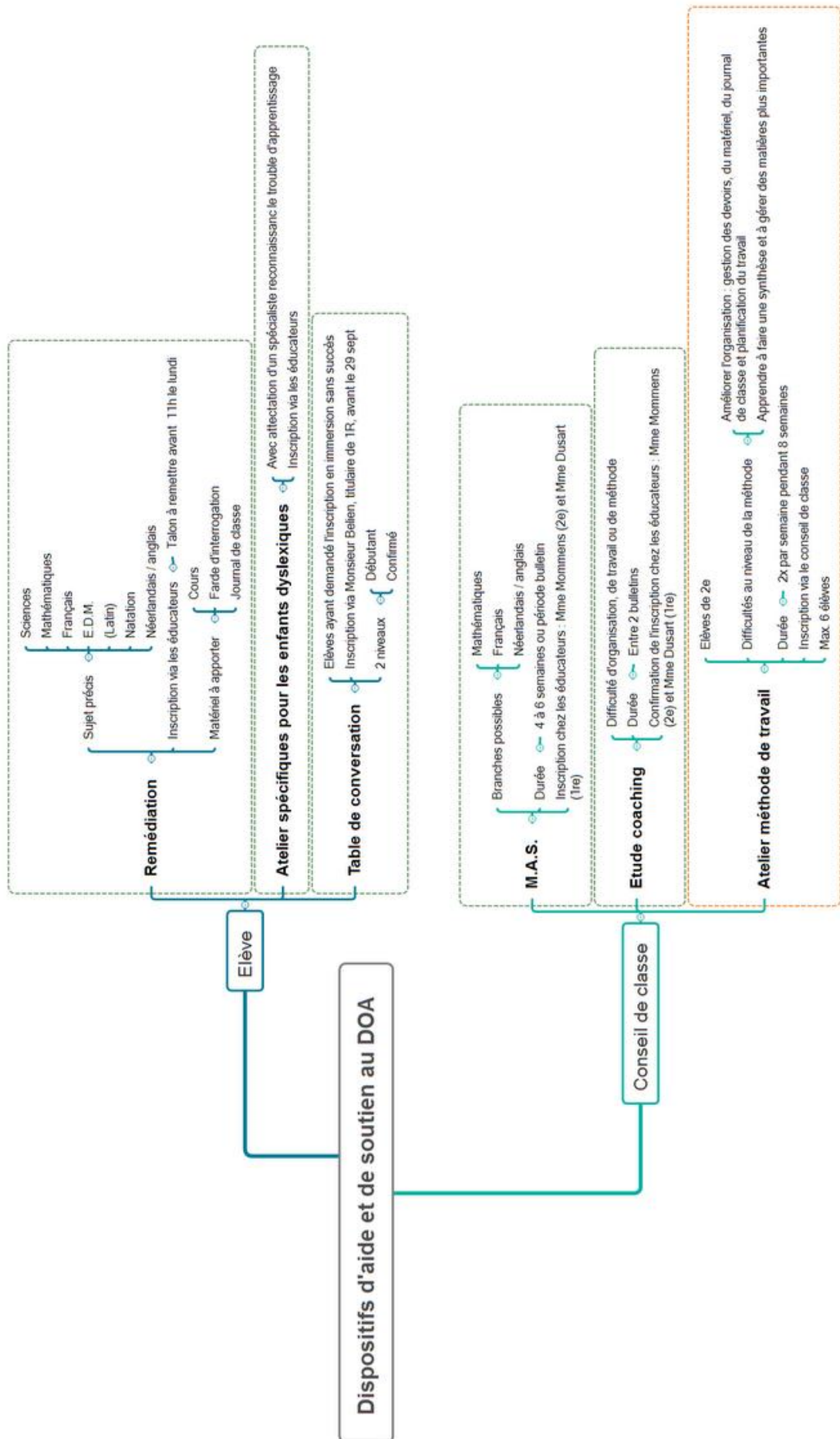
Dispositif d'aide au service des élèves du DOA



Collège Cardinal Mercier

2017-18

En résumé !





C Y C L E
D'OBSERVATION
AUTONOME

Parents,

AIDES MISES À LA DISPOSITION DES ÉLÈVES DU DOA 2017-2018 À PARTIR DU 18 SEPTEMBRE

Il se pourrait que votre enfant rencontre des difficultés scolaires. Nous vous communiquons dès lors l'ensemble des moyens que nous mettons à sa disposition pour l'aider à les surmonter. Nous attirons seulement votre attention sur le fait qu'aucune de ces mesures de soutien ne sera efficace si l'élève ne prend pas conscience de sa nécessité.

Tous les dispositifs d'aide et de soutien que nous proposons sont gratuits.

Cours de remédiation

Nous distinguons 2 types de remédiation :

- une sur le court terme ;
- une sur une période de 4 à 6 semaines (M.A.S)

1. La remédiation sur le court terme

Il s'agit **d'une aide ponctuelle** dans l'une des matières suivantes : mathématiques – français – étude du milieu - langues modernes (anglais, néerlandais) – latin – sciences - natation.

Pour qui ? Pour des élèves qui n'ont pas compris **un point précis** de la matière.

Comment s'inscrire ?

- L'élève remplit un talon d'inscription en précisant le point de matière à travailler et le fait signer par le professeur de la branche concernée.
- L'inscription à la remédiation est à remettre chez l'éducateur de niveau (1^{res} : Mme Dusart ; 2^{es} : Mme Mommens) entre 8h00 et 8h30. Dernier délai d'inscription : le lundi, à 11h20.
- Une confirmation d'inscription figure dans le journal de classe à la date de la remédiation.
- Celle-ci doit impérativement être contresignée par les parents¹ à côté de l'inscription.

¹ La signature du journal de classe est vérifiée par le professeur chargé de la remédiation.

Les absences aux remédiations sont immédiatement signalées à l'éducateur de niveau qui envoie un SMS aux parents.

- L'élève se présente à la remédiation avec des questions précises et connaissant sa théorie ; il apporte son cours, et la farde d'interrogations. Le professeur complète la page 11 du journal de classe (présences à la remédiation).

Quand ? Le mardi 8^e h, le mercredi 5^e h ou le jeudi 8^e h, voir tableau qui suit.

Encadrement et localisation : bâtiment O, affichage aux valves à l'entrée du grand hall, aux valves du rez-de-chaussée chez les éducateurs de 2^e et aux valves du 2^e étage.

Débute le lundi 18 septembre.

2. M.A.S. (long terme : 4 à 6 semaines ou période bulletin)

De quoi s'agit-il ?

De **mesures d'aide et de soutien** qui poursuivent un double objectif :

- aider l'élève à **combler des lacunes antérieures ou plus profondes.**
- aider l'élève à faire face à des difficultés organisationnelles ou méthodologiques ;



Pour qui ?

Sur **décision du conseil de classe**, proposition réalisée par le titulaire aux élèves qui en éprouvent le besoin.

L'inscription porte toujours sur une durée minimum de 4 semaines ou une période bulletin. Les modalités d'inscription sont les mêmes que celles en vigueur pour les remédiations.

Quand ? Voir tableau qui suit.

Encadrement et localisation : bâtiment O, affichage aux valves.

HORAIRE DES REMÉDIATIONS ET M.A.S

NOM	Cours	H	Type de remédiation	Niveau	Local	Lundi 15h35	Mardi 15h35	Mercredi 12h10	Jeudi 15h35
FRANÇAIS – EDM									
Mme MARIËN	Français - dyslexie	1h	Remédiation	1	O.1.09			X	
Mme MARIËN	Français - dyslexie	1h	Remédiation	2	O.1.09				X
Mme DE BACKER	Français	2h	Remédiation	1	O.1.15	X		X	
Mme DENIS H.	Français	1h	Remédiation	2	O.1.08			X	
Mme STACHE	Français	1h	M.A.S.	1-2	O.1.16			X	
M. DEGIMNÉE	Français	1h	M.A.S.	2	O.1.10			X	
LANGUES MODERNES									
Mme MEURANT	Langues mod. (N)	2h	MAS NDLS	1 - 2	O.0.06	X		X	
Mme PIENS	Langues mod. (N)	2h	Remédiation	1 - 2	O.0.01		2T	X	
Mme LEFEBVRE	Langues mod.	1h	Remédiation	2	O.1.13			X	
Mme GOBERT	Langues mod. (A)	1h	Remédiation	MAS	O.1.12			X	
Mme SEVRIN	Langues mod. (N)	1h	Renforcement Horaire						
TABLES DE CONVERSATION									
M. BELIEN	Langues mod. (N)	1h	Table de conversation élèves confirmés	1	O.0.05			X	
Mme SAUVAGE	Langues mod. (N)	1h	Table de conversation élèves débutants	1	O.0.07			X	

<i>NOM</i>	<i>Cours</i>	<i>H</i>	<i>Type de remédiation</i>	<i>Niveau</i>	<i>Local</i>	<i>Lundi 15h35</i>	<i>Mardi 15h35</i>	<i>Mercredi 12h10</i>	<i>Jeudi 15h35</i>
MATHÉMATIQUES									
M. COMBLEZ	Mathématiques	1h	Remédiation	1 – 2	O.0.08			X	
Mme CORNIL	Mathématiques MAS	1h	Remédiation	1 – 2	O.0.12			X	
Mme ECONOMOU	Mathématiques	2h	Remédiation	1 - 2	O.0.10			X	X
Mme LOSFELD	Mathématiques spécifique 2T	1h	Remédiation	2T	O.1.05		13h10		
Mme O'SHERIDAN	Mathématiques	2h	MAS MATH	2	O.0.14	X	X		
Mme STEENO	Mathématiques	2h	MAS Remédiation	1 - 2	O.1.03	X			X
M. OTTOGALLI	Mathématiques	1h	Remédiation	1 - 2	O.0.13			X	
SCIENCES									
Mme RIMEZ	Sciences	1h	Remédiation	1 – 2	O.0.03			X	
EDM									
M. RENARD	EDM	1h	Remédiation	1 – 2	O.0.03		X		
ÉDUCATION PHYSIQUE – NATATION									
M. DEBACKERE	Natation	2h	Remédiation	1 – 2	Piscine	X		X	
EUDES COACHING									
Mme ALBERT	Coaching	4h		1 - 2	O.0.11	X			X
Mme RIMEZ	Coaching	2h		1 - 2	O.0.12	X			
Mme VAN LOO	Coaching	2h		1 - 2	O.0.13		X		

3. Ateliers spécifiques pour enfants dyslexiques

Ces aides seront offertes par Madame Mariën, une enseignante spécifiquement formée pour travailler avec des enfants souffrant de dyslexie.

Pour qui ? Pour bénéficier de cette aide, il faut impérativement l'**attestation d'un spécialiste reconnaissant le trouble d'apprentissage.**

Accompagnement en groupe restreint le mercredi pour les 1res et le jeudi les 2es années (voir tableau horaire remédiations - M.A.S.)

Comment s'inscrire ?

L'inscription se fait chez les éducateurs.

4. Étude surveillée

De quoi s'agit-il ? D'un cadre de travail favorable à l'étude (calme et silence), assuré par les éducateurs.

Pour qui ? **Prioritairement pour des élèves autonomes en attente de grands frères ou sœurs ou d'une activité parascolaire du Collège.**

Quand ? Les lundi, mardi et jeudi de 15h35 à 16h20.

Localisation:

1res	Salle d'étude O. 2.10	Les éducateurs du DOA
2es	Salle d'étude N. 0.05	Les éducateurs du DOA

5. Étude « coaching »

- De quoi s'agit-il ?** Étude qui offre un cadre de travail favorable (calme et silence) ainsi qu'un coaching en méthode de travail assuré par un professeur.
Le nombre d'élèves est limité à six.
- Pour qui ?** **Pour des élèves ayant de sérieuses difficultés d'organisation de travail ou de méthode.**
- Quand ?** Le mardi et jeudi de 15h35 à 16h20.
- Comment s'inscrire ?** L'inscription fait suite à une **décision du conseil de classe** ou du titulaire. Elle porte sur une période scolaire (durée d'un bulletin au bulletin suivant).

Lundi	Mme Albert	O.0.11
Lundi	Mme Rimez	O.0.12
Mardi	Mme Van Loo	O.0.13
Jeudi	Mme Albert	O.0.12

6. Méthode de travail : Mme Azaz – M. Billen

Nous avons renforcé cette année encore notre dispositif d'aide aux élèves.

En plus des remédiations « classiques » liées à une discipline, nous avons construit un accompagnement spécifique « méthode de travail » basé sur des interventions en groupe classe pour tous nos élèves de première.

Un ensemble de quatre modules sera dispensé :

- **1^{er} atelier : les profils d'apprentissage** : cet atelier permettra de définir le profil de compréhension (visuel-auditif-kinesthésique), le profil de motivation (externe) et le profil d'identité. Il sera organisé au cours des mois de septembre-octobre (avant les 1ers conseils de guidance).
- **2^e atelier : la gestion du temps** : cet atelier aura pour objectif de conseiller les élèves par rapport à la gestion du travail à domicile, du journal de classe.
- **3^e atelier : les techniques d'étude** : cet atelier aura pour objectif d'identifier les étapes de l'apprentissage et de proposer des stratégies permettant d'améliorer l'efficacité de leur étude.
- **4^e atelier : le planning** : cet atelier sera organisé dans le courant du mois de mai et aura comme objectif d'aider les élèves à réaliser un planning afin de mieux gérer la session de fin d'année.

Pour les classes de deuxième : un M.A.S. « MÉTHODE DE TRAVAIL » à partir de janvier.

Le conseil de classe, suite aux résultats de Noël, propose aux élèves de 2^e rencontrant des difficultés au niveau de leur méthode de travail, de s'inscrire aux MAS « Méthode de travail ».

Objectifs :

- améliorer l'organisation : gestion des devoirs, du matériel, du journal de classe et planification du travail.
- apprendre à faire une synthèse et à gérer des matières plus importantes.

7. Tables de conversation

Pour qui ?

Niveau débutant : pour les élèves qui ont demandé l'inscription en Immersion et n'ont pas pu l'obtenir **ou** les élèves très motivés sans demande explicite d'immersion.

Niveau confirmé : élèves qui ont suivi un enseignement en immersion partielle ou totale qui n'ont pas obtenu l'inscription en immersion et souhaitent entretenir et pratiquer le néerlandais.

Quand ? le mercredi 5^e heure (12h10-13h00)

Comment s'inscrire ? L'inscription se fait chez les éducateurs.

Attention, aucune inscription ne sera acceptée après le vendredi 29 septembre 2017.

Mme Sauvage : élèves débutants

M. Belien : élèves ayant suivi un enseignement néerlandophone ou en immersion en primaire.

REMÉDIATION

Date :

Nom et prénom de l'élève.....élève de

souhaite prendre une remédiation en (branche)

pour la matière suivante (à compléter avec l'aide de ton professeur) :

.....

.....

Signature de l'élève :

Signature du professeur de la branche :

Document à remettre à l'**éducatrice responsable** (Mme Dusart niveau 1, Mme Mommens niveau 2) au plus tard le lundi à 11h20.

REMÉDIATION

Date :

Nom et prénom de l'élève.....élève de

souhaite prendre une remédiation en (branche)

pour la matière suivante (à compléter avec l'aide de ton professeur) :

.....

.....

Signature de l'élève :

Signature du professeur de la branche :

Document à remettre à l'**éducatrice responsable** (Mme Dusart niveau 1, Mme Mommens niveau 2) au plus tard le lundi à 11h20.